

Daniel Goldberg
Président de l'Uniopss

Autonomie : pour un droit universel à l'accompagnement

© Françoise Stjepovic



Uniopss a récemment rendu public son plaidoyer pour une politique de l'autonomie. Celui-ci, fruit de six mois d'échanges au sein de notre réseau, porte l'ambition de faire de l'autonomie de chacun, quels que soient sa condition ou son âge, le cœur d'une société solidaire et inclusive.

En effet, au-delà de chacune des plus de 350 propositions qu'il contient, il s'agit bien de penser l'autonomie, sa perte ou son manque, d'un seul tenant, mêlant les questions liées au grand âge et au handicap, puis de faire de cet enjeu un objectif désirable comme ciment et moteur de la société tout entière.

À l'heure où des fractures sociales et la crise démocratique demeurent, l'Uniopss s'engage afin que notre société passe de droits théoriques énoncés et peu vérifiés, à la nécessité de droits effectifs vécus par chacun, au plus près de son parcours de vie ou de celui de ses proches.

Pour cela, nous en appelons à dépasser les obligations de résultats jamais évaluées à des obligations de moyens quantifiables. C'est ainsi que nous voulons promouvoir un droit opposable à l'accompagnement, permettant à chaque citoyen une voie de recours auprès des autorités publiques si sa situation n'est pas ou pas suffisamment prise en compte.

Devant les enjeux, notamment démographiques, que chacun connaît, cette universalité du droit à un

accompagnement de qualité en cas de vulnérabilité provisoire ou permanente, quels que soient sa situation sociale ou son territoire de vie, est une nécessité pour mettre en pratique nos valeurs républicaines.

Cela demande aussi, de la part des autorités publiques (État, région, départements et communes, chacune dans leurs responsabilités), de s'engager sur le type de structures qu'elles souhaitent ou non favoriser pour mettre en place ce droit. Car, si nous défendons le fait que le secteur non lucratif est le mieux à même de répondre, nous disons à nos interlocuteurs publics que ne pas décider de régulation dans les secteurs de l'humain, ne pas s'engager clairement, c'est en fait choisir, et choisir en particulier de laisser la main à certains opérateurs commerciaux peu scrupuleux.

Tout cela demande de lutter contre la pénurie des métiers de l'humain par leur reconnaissance pleine et entière : une reconnaissance salariale, une reconnaissance permettant des parcours professionnels diversifiés dans les champs des solidarités, par une qualité de vie au travail rendue possible grâce à des taux d'encadrement suffisants, par une formation initiale et continue qui valorise l'innovation et les initiatives. Sans eux et, pour beaucoup, sans elles, rien ne sera possible. ●

UNION
SOCIALE

Revue mensuelle d'information
et de liaison du réseau
- URIOPSS
15 rue Albert - CS 21306
75214 Paris Cedex 13
Tél. : 01 53 36 35 00
Fax : 01 47 00 84 83
www.uniopss.asso.fr



DIRECTEUR DE LA PUBLICATION
Daniel Goldberg

RÉDACTEUR EN CHEF
Antoine Janbon

RÉDACTRICE EN CHEF ADJOINTE
Valérie Mercadal

RÉDACTEURS
**Stéphanie Barzasi, Juliette Cottin,
Jérôme Voiturier.**

PHOTOS
**Michel Gangne, Michel Le Moine,
Françoise Stjepovic.**

RELECTURE
Marie-Alexandrine Louis-François

PUBLICITÉ
Antoine Sourdeix

CRÉATION GRAPHIQUE
& RÉALISATION
Studio Paradiso

IMPRIMERIE
Centr'Imprim 36101 Issoudun cedex

© Union Sociale, reproduction
interdite, sauf accord de la rédaction.

ABONNEMENT
France : 55 euros
Étranger/hors EU : 65,50 euros
Le numéro : 10 euros
(règlement par chèque bancaire
ou postal à l'ordre de UNIOSS
section I même adresse).

CLAP n° 0727 G 82025
ISSN 0041-7041.9717
Dépôt légal : 07010149

Ce numéro a été tiré à 2 900 ex.

ANNONCEURS

• Uniopss	p. 2
• Uniopss	p. 4
• Uniopss	p. 10
• Uniopss	p. 16
• Uniopss	p. 29
• Uniopss	p. 31
• Semaine Bleue	p. 32

Photo de Une : © Françoise Stjepovic

Ce journal est imprimé selon le label

